

UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE EN LYCÉE OU LP - ULIS

LYCÉE POLYVALENT JOUBERT EMILIEN MAILLARD
44150 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

Informations pratiques

Du 01/9/2025 au 30/6/2028

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Ouvert

Pré-requis

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique

Financements possibles

• État

Lycée polyvalent Joubert Emilien Maillard

160 rue du Pressoir Rouge - BP
60159
44150 Ancenis-Saint-Géréon
02-40-83-00-25
ce.0440001m@ac-nantes.fr
<http://joubert-maillard.paysdelaloire.e-lyco.fr/>
Statut: Public

Lieu de la formation

Lycée polyvalent Joubert Emilien Maillard
160 rue du Pressoir Rouge - BP
60159 44150 Ancenis-Saint-Géréon
02-40-83-00-25
ce.0440001m@ac-nantes.fr

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

Depuis septembre 2010, tous les dispositifs collectifs de scolarisation implantés en établissement secondaire pour la scolarisation des élèves handicapés ou malades sont dénommés « unités localisées pour l'inclusion scolaire » (Ulis). L'Ulis accueille une dizaine d'élèves maximum, présentant le même handicap ou les mêmes troubles, au sein d'un lycée ordinaire. Le jeune scolarisé en Ulis suit les cours dispensés dans la division correspondant au niveau de scolarité mentionné dans son projet personnalisé de scolarisation (PPS). Lorsque le besoin s'en fait sentir, il peut suivre un enseignement adapté dispensé en petits groupes par un enseignant spécialisé, coordonnateur du dispositif. **Il existe différentes Ulis correspondant aux besoins des élèves présentant des :**

- troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole) ;
- troubles envahissants du développement (dont l'autisme) ;
- troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques) ;
- troubles de la fonction auditive ;
- troubles de la fonction visuelle ;
- troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

Afin d'élargir l'offre de formations professionnelles proposées à l'élève, l'Ulis en LP peut être organisée en réseau regroupant plusieurs établissements. L'admission dans ce dispositif est soumise à l'avis favorable de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) sont des dispositifs qui accueillent en moyenne une dizaine d'élèves ayant des besoins similaires mais pas obligatoirement le même type de handicap. Depuis plusieurs années, les Ulis ne sont plus spécifiquement liées à un type de handicap. L'accès à ces dispositifs nécessite une notification de la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Ils sont une des possibilités de mise en œuvre des PPS (projets personnalisés de scolarisation). Les élèves sont scolarisés dans leur classe de référence et regroupés au sein de l'Ulis pour compléter des apprentissages spécifiques.

Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
- Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 243793 - Code établissement : 39964

CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.



**Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute**

0 800 200 303

Service & appel
gratuits

